

**DEMANDE D'AUTORISATION
D'UTILISATION
DE LA PETITE SALLE DE LA « MADELEINE »**

locataire-responsable : nom prénom.....

Et, en cas de location pour une association : son nom.....votre fonction :.....

Adresse :.....

tél :.....courriel :.....

durée de la location :

2 jours : week-end des2021.

(Fin de l'occupation à 2h le matin)

à l'occasion de :.....

Cette salle ne peut pas servir de « local à sommeil ». (Salle non occupée entre 2h et 8h).

Petite salle (maximum 30 personnes)

avec cuisine:

nombre de couverts :

Le montant de la location s'élève à : € (voir au verso)

A la signature de la convention qui va être établie, le locataire-responsable versera des arrhes de 30%

de la location soit :€ (voir au verso)

et le solde, soit :€ sera versé avant la remise des clés.

Une caution de 150€ pour la salle et une autre de 75€ pour le nettoyage seront déposées au minimum une semaine avant la remise des clés ; celles-ci seront restituées après l'état des lieux.

Dans le cas où les locaux seront constatés mal nettoyés, le chèque caution de 75€ sera encaissé.

En cas de dommages subis, une somme correspondant aux frais de remise en état sera demandée en échange du chèque de caution. Pas de remise en état par le locataire)

En cas de changement de dates ou d'annulation, les arrhes seront conservées.

Fait à Port-Brillet, le

Le locataire-responsable (Signature).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré le 28 mai 2019, et à l'unanimité des membres présents, à compter du 1^{er} janvier 2020 :

- ADOPTE le nouveau règlement relatif à la mise à disposition des salles communales
- DECIDE d'appliquer les tarifs suivants :

"PETITE SALLE DE LA MADELEINE», 30 personnes maximum				
Type de location	Domiciliés ou résidents secondaires	arrhes	extérieur	arrhes
salle sans cuisine, forfait week-end	78,00 €	23,00€	118,00 €	35,00€
salle avec cuisine + vaisselle, forfait week-end	101,00 €	30,00€	149,00 €	45,00€
salle en complément de la salle polyvalente "La Madeleine" Forfait week-end	50,00 €	15,00€	75,00 €	23,00€
forfait WE + jour férié	prix de location WE majoré de 35%			
réveillons du 24/12 au matin au 25/12 au soir et du 31/12 au matin au 1/1 au soir	+50% sur tarif salle week-end habituel		+50% sur tarif salle week-end habituel	

